



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### Pôle emploi

Question écrite n° 130255

#### Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la formation des chômeurs et son suivi. Depuis avril 2010, Pôle emploi a intégré en son sein 900 psychologues de l'association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). Depuis leur transfert, ces psychologues qui s'occupaient auparavant de l'orientation et du suivi des formés, ne s'occupent plus que de l'orientation, ce qui génère une grande frustration et l'impression de ne faire « plus que du conseil à la chaîne ». Il lui demande si selon lui, cette situation est efficace et appropriée. Il lui demande en outre quel premier bilan il fait du transfert des psychologues de l'AFPA.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 130255

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 mars 2012, page 2229

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)